



La Décennie internationale  
des langues autochtones  
des Nations Unies  
(2022-2032)





## Décennie internationale des langues autochtones des Nations Unies (2022-2032)



## Projet de Plan d'action national des Premières Nations pour la Décennie internationale des langues autochtones des Nations Unies (2022-2032)

L'Assemblée générale des Nations Unies a déclaré la période 2022-2032 Décennie internationale des langues autochtones (la Décennie) dans le but de sensibiliser l'opinion internationale au besoin urgent de réhabiliter et revitaliser les langues autochtones dans le monde entier.

Au Canada, les langues des Premières Nations (plus de 65) sont des trésors linguistiques qui expriment la vision du monde et le mode de vie distincts des Premières Nations. Elles sont non seulement essentielles à l'identité des Premières Nations, en tant que personnes et en tant que nations, mais elles constituent aussi une richesse de connaissances humaines uniques qui renferment et transmettent la manière particulière de penser et de comprendre le monde des Premières Nations. Les langues des Premières Nations sont des langues vivantes et complexes. Leur complexité et leur forme intrinsèques transmettent des significations et des visions du monde qui englobent tous les domaines de la vie sur le plan affectif, spirituel ou cognitif. Élément essentiel de l'autodétermination, les langues des Premières Nations sont fondamentales pour la santé et le bien-être individuels et collectifs, nos relations familiales et communautaires, les liens avec l'environnement naturel, notre culture et la stabilité et notre croissance sur le plan éducatif et socioéconomique.

Les langues des Premières Nations sont également un droit humain. Le gouvernement canadien a affirmé la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA) par l'intermédiaire de la *Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (LDNUDPA)*, qui reconnaît le droit inhérent des Premières Nations à leurs langues.

Cependant, malgré les engagements et obligations internationaux et nationaux du Canada, les langues des Premières Nations restent gravement menacées

en raison des politiques et mesures colonialistes historiques et actuelles. Selon le dernier recensement du Canada (2021), 18,9 % des membres des Premières Nations connaissent une langue des Premières Nations, en comparaison de 22,48 % en 2016. Ces données reflètent une diminution du nombre de locuteurs d'une langue maternelle ainsi que ceux d'une langue seconde depuis le recensement précédent.<sup>1</sup>

Depuis de nombreuses années, les communautés et organisations des Premières Nations de tout le pays réagissent à cette menace et font des progrès importants pour maintenir et renforcer leurs langues. Le Plan d'action national des Premières Nations pour la Décennie internationale des langues autochtones (le Plan d'action) exploite certaines de ces connaissances et expériences dans le contexte de la Décennie. Conçu pour toutes les étapes du parcours de la revitalisation linguistique, le Plan d'action a surtout pour objectif d'améliorer et de soutenir la réappropriation et la revitalisation des langues des Premières Nations, dont le but ultime est d'accroître la normalisation dans tout le pays. Le Plan d'action s'articule autour de cinq domaines d'action : sensibiliser davantage les Premières Nations et tous les Canadiens; accroître la mobilisation des Premières Nations de tous les âges; renforcer les approches coordonnées axées sur la communauté; améliorer le soutien aux initiatives linguistiques des Premières Nations et accroître l'accessibilité; améliorer le mesurage.

<sup>1</sup> Pour plus de détails, voir Profils de la population dans les recensements de 2016 et 2021



Décennie internationale  
des langues autochtones  
des Nations Unies  
(2022-2032)

PROJET DE PLAN  
D'ACTION NATIONAL  
DES PREMIÈRES  
NATIONS

Le manque de financement et l'absence d'un soutien adéquat ont été une source de frustration et, à mesure que le temps passe, l'absence d'un financement suffisant ne fait qu'amplifier le défi de la revitalisation linguistique. Les développements récents au Canada, notamment la *Loi sur les langues autochtones* et un financement accru, ainsi que les récents efforts internationaux, laissent présager un changement positif et une utilisation accrue des langues des Premières Nations au cours des dix prochaines années. Toutefois, pour que des progrès soient possibles, il faudrait dès maintenant une sensibilisation, un engagement, une action et des investissements beaucoup plus importants.

La Décennie est l'occasion d'une action extraordinaire de la part des Premières Nations, ainsi que d'une sensibilisation et d'un soutien accrus de la part de tous les Canadiens, car tous deux ont un rôle à jouer pour assurer la pérennité des langues des Premières Nations. Un appel au ralliement qui assure un soutien moral et qui sensibilise la société à tous les niveaux, la Décennie offre une occasion unique de s'unir pour réaliser de grands progrès dans la revitalisation des langues des Premières Nations pour notre génération et pour celles à venir.



## 1. Où en sommes-nous?

Les politiques et mesures du gouvernement du Canada visaient à supprimer les langues des Premières Nations laissant des traumatismes en héritage aux survivants et à leurs enfants. Certaines lois et politiques, telles que la *Loi sur les Indiens*, et mesures, le système des pensionnats (institutions), la loi anti-potlatch, la loi anti-danse du soleil et la Rafle des années 1960, ont interdit aux enfants d'apprendre leur langue maternelle, empêchant ainsi les Premières Nations de transmettre leurs langues aux prochaines générations.

Tenant de renverser la situation de leurs langues, les Premières Nations plaident depuis plus de 60 ans pour la réparation des dommages causés par ces politiques assimilationnistes et pour un soutien financier accru de la part du gouvernement. Les efforts de certaines Premières Nations, de l'Assemblée des Premières Nations (APN) et de nombreuses autres organisations des Premières Nations ont permis d'attirer l'attention du public et ont donné des résultats positifs, notamment la Commission de vérité et réconciliation (2015) et la promulgation de la *Loi sur les langues autochtones* (2019), qui affirme l'engagement du Canada à mettre en œuvre la Déclaration des Nations Unies (Préambule) et qui reconnaît que l'article 35 de la *Loi constitutionnelle de 1982* comprend des droits liés aux langues autochtones

(S 6).<sup>3</sup> Après avoir soutenu l'Année internationale des langues autochtones (2019), le Canada fait maintenant partie de la Décennie internationale des langues autochtones (2022-2032).<sup>4</sup>

Aujourd'hui, les survivants, les jeunes et les autres membres des Premières Nations font preuve d'un intérêt et d'un enthousiasme renouvelés pour la revitalisation des langues. La Décennie offre aux Premières Nations, aux gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux et municipaux et aux Canadiens l'occasion unique et importante de travailler ensemble au cœur d'une initiative internationale pour élaborer des stratégies et des mesures pour réhabiliter et revitaliser toutes les langues des Premières Nations existant au Canada.

<sup>2</sup> *Guide de la Loi concernant les langues autochtones : un outil pour la revitalisation des langues des Premières Nations*, Assemblée des Premières Nations, 2019-2020.

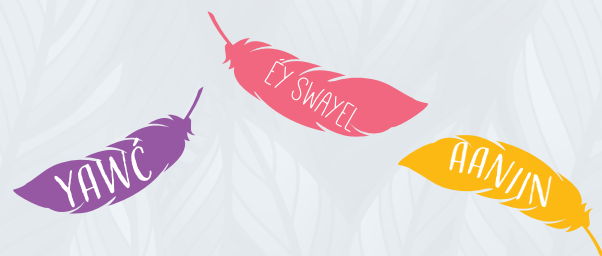
[https://www.afn.ca/wp-content/uploads/2020/04/Respecting\\_Languages\\_Report\\_FRE.pdf](https://www.afn.ca/wp-content/uploads/2020/04/Respecting_Languages_Report_FRE.pdf)

<sup>3</sup> Les Premières Nations font également partie du Comité directeur conjoint de mise en œuvre (CDCMO) avec le gouvernement et d'autres représentants autochtones pour la mise en œuvre de la Loi.

<sup>4</sup> Résolution de l'APN, 2018/46, *Décennie internationale des langues autochtones des Nations Unies*, et résolution de l'APN 2021/16, *Soutien à la Décennie internationale des langues autochtones des Nations Unies (2022-2032)*.



## Décennie internationale des langues autochtones des Nations Unies (2022-2032)



## 2. Envisager la Décennie

La vision du Plan d'action est de tirer parti des développements au Canada et des efforts de mobilisation de la Décennie pour accroître significativement la réhabilitation, la revitalisation, la conservation et, en fin de compte, la normalisation des langues des Premières Nations, dans tout le pays.

Le Plan d'action mise également sur une meilleure appréciation de la beauté, de l'utilité et de l'importance des langues des Premières Nations, ainsi qu'une plus grande visibilité de ces dernières dans des domaines publics au Canada. Il vise à favoriser un plus grand engagement dans la revitalisation des langues et à insuffler un sentiment d'espoir concernant les langues des Premières Nations au Canada. D'ici la fin de la Décennie, le Plan d'action prévoit un meilleur accès à l'enseignement des langues pour les membres des Premières Nations ainsi qu'une plus grande maîtrise.

Compte tenu de la diversité des langues, de leurs différentes situations, de leurs différents niveaux d'emploi et de l'état de préparation des Premières Nations, le Plan d'action propose des stratégies pour des mesures de revitalisation au cours des dix années.

Faisant valoir l'importance de l'expérience, du soutien et du partage de connaissances, le Plan d'action prévoit plus de coordination parmi les Premières Nations et les organisations des Premières Nations et un soutien accru de la part des gouvernements et de la société civile.

Au fil de la Décennie, le Plan d'action prévoit également des augmentations de financement adéquates, durables et à long terme. Un financement plus important est nécessaire pour réhabiliter, revitaliser, renforcer et normaliser les langues des Premières Nations et pour accroître l'usage et la vitalité des langues des Premières Nations et le nombre d'apprenants, de locuteurs et d'enseignants de ces langues. En plus du financement nécessaire à la mise en œuvre de la *Loi sur les langues autochtones*, par exemple par l'intermédiaire du Programme des langues et cultures autochtones (PLCA) et des ententes de nation à nation, un financement particulier est également nécessaire pour la Décennie.

## 3. Objectifs

L'objectif principal du Plan d'action est **d'améliorer et soutenir la réhabilitation et la revitalisation des langues des Premières Nations**, de façon qu'elles deviennent des langues vivantes au cours de la Décennie et par la suite. Sur le plan pratique, le but est que toutes les Premières Nations soient dans une situation de revitalisation active.



Pour permettre d'atteindre cet objectif principal, les cinq mesures et buts connexes sont les suivants :

#### **A. Accroître la sensibilisation**

Le Plan d'action vise à sensibiliser les Premières Nations, tous les gouvernements et le public en général à l'utilité, à la beauté et au caractère distinct des langues des Premières Nations, à l'importance de les conserver et d'augmenter leur usage et aux droits inhérents des Premières Nations à leurs langues. Le but est que cette sensibilisation débouche sur des engagements et des mesures concrètes..

#### **B. Accroître l'engagement**

Le Plan d'action vise à accroître l'engagement des membres des Premières Nations de tous âges dans la revitalisation de leurs langues grâce aux possibilités de mobilisation qui font partie de la Décennie. Au cours des deux premières années de la Décennie, il faut permettre à chaque Première Nation, ainsi qu'à ses membres, d'examiner où elle en est dans son parcours de revitalisation linguistique et de déterminer les étapes qu'elle souhaite franchir.

#### **C. Élaborer des stratégies communautaires**

Le Plan d'action fournit aux Premières Nations et à leurs organisations des stratégies et des méthodes en fonction du nombre et du type de locuteurs dans les communautés. Il souligne l'importance d'appliquer les mesures dans un ordre approprié afin de bâtir des bases solides pour lancer ensuite des programmes. Il reconnaît également la nécessité d'intégrer les langues des Premières Nations dans tous les secteurs de la société, notamment les arts, la télévision, la radio et tous les autres types de médias. L'un des premiers buts est que chaque Première Nation possède un plan sur les langues actif, puis, au fil du temps, qu'elle accomplisse des progrès en fonction de ses propres objectifs.

#### **D. Renforcer le soutien**

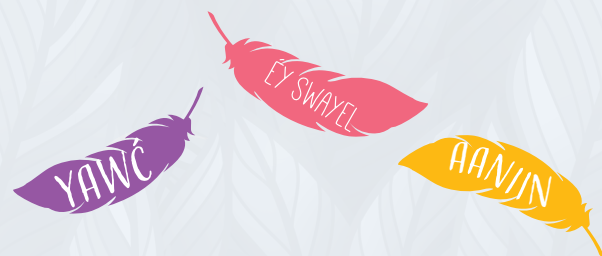
Le Plan d'action encourage l'élaboration de mécanismes pour soutenir les Premières Nations en particulier là où il n'existe pas de soutiens – dans les domaines de la planification linguistique, du renforcement des capacités, de l'accessibilité aux ressources et du partage des pratiques innovantes et prometteuses. Il appuie et encourage les revendications des Premières Nations visant à obtenir un financement adéquat, durable et à long terme de la part de tous les ordres de gouvernement. Le but est de financer les activités linguistiques des Premières Nations en fonction des besoins réels et de les soutenir adéquatement par l'intermédiaire de réseaux régionaux et nationaux, tels qu'ils seront déterminés par les Premières Nations d'ici la fin de la Décennie.

#### **E. Améliorer le mesurage**

Le Plan d'action propose des outils plus élaborés pour mesurer les progrès et fournit une liste d'indicateurs de réussite qui peuvent être mesurés tout au long de la Décennie. Il comprend également des suggestions concernant les personnes susceptibles de faciliter les différentes fonctions de mesurage. Le but est de mettre en place un cadre de mesure solide, précis et utile qui respecte la gouvernance des données des Premières Nations.



## Décennie internationale des langues autochtones des Nations Unies (2022-2032)



Les objectifs du Plan d'action concordent avec ceux de la Décennie, qui visent à attirer l'attention sur le risque important que courent les langues autochtones et sur le besoin urgent de les préserver, de les revitaliser et de les promouvoir aux niveaux national et international. Le Plan d'action est également lié au Plan d'action mondial (PAM)<sup>6</sup> de l'UNESCO, qui reconnaît également le besoin urgent de protéger, de revitaliser et de promouvoir les langues autochtones dans le monde. D'ici 2032 et par la suite, le PAM vise à aider à préserver, à revitaliser, à promouvoir et à employer les langues

autochtones dans tous les domaines socioculturels, économiques, environnementaux<sup>7</sup> et politiques, en tant que moteurs de la paix, de la justice, du développement et de la réconciliation. Le PAM invite également les États membres à élaborer leur propre plan d'action en collaboration avec les peuples autochtones. Ce plan d'action présente un point de vue fondamental des Premières Nations sur les mesures à prendre tout au long de la Décennie et au-delà.



## 4. Un plan d'action

S'adressant principalement aux Premières Nations en tant que chefs de file de la revitalisation de leurs propres langues, le Plan d'action fournit des exemples de mesures à mettre en œuvre aux diverses étapes de la revitalisation. De plus, il reconnaît que la revitalisation des langues des Premières Nations nécessite le soutien de tous les segments de la société; chacun ayant un rôle.

- Les Premières Nations et les organisations des Premières Nations, qui constituent les principaux destinataires, peuvent utiliser le Plan d'action pour renforcer la mobilisation ainsi que leurs propres efforts de planification, d'action et de mesure.
- Issus de tous les horizons politiques, culturels et socioéconomiques, les Canadiens peuvent soutenir les efforts de revitalisation en sensibilisant davantage l'opinion à l'utilité et à l'importance des langues des Premières Nations pour les citoyens des Premières Nations et en encourageant l'élaboration de politiques de soutien dans divers domaines.
- L'APN pourrait aider à mettre en place de mécanismes visant à soutenir le travail de revitalisation des Premières Nations. Elle continuerait à plaider en faveur d'une augmentation du financement et des ressources à tous les niveaux, de l'amélioration des processus gouvernementaux, notamment en ce qui concerne la *Loi*

*sur les langues autochtones* (LLA), et d'un financement propre à la Décennie de la part du gouvernement.

- En s'alignant sur les objectifs des Premières Nations et de leurs organisations, tous les ordres de gouvernement, y compris les partis d'opposition et des chefs de file de tous les secteurs de la société civile, peuvent travailler avec les Premières Nations pour créer et soutenir des politiques qui favorisent la revitalisation et la réconciliation linguistiques.

La vitalité des langues diffère dans de nombreuses Premières Nations, car celles-ci possèdent différents niveaux de ressources, tant humaines qu'organisationnelles, et les capacités des communautés pour revitaliser leur langue varient selon leur niveau de préparation. Les exemples fournis par le Plan d'action s'appliquent à toutes les Premières Nations, quelle que soit la situation de leur langue ou leur expérience en matière de revitalisation.

<sup>5</sup> <https://fr.idil2022-2032.org/>

<sup>6</sup> <https://fr.idil2022-2032.org/about-2022-2032/>

<sup>7</sup> Le PAM fonctionne également en symbiose avec les Objectifs de développement durable de l'UNESCO, car les langues sont étroitement liées aux questions environnementales, sanitaires et sociales touchant les Premières Nations et les peuples autochtones du monde entier.



## A. ACCROÎTRE LA SENSIBILISATION

La Décennie est l'occasion de sensibiliser tous les Canadiens — notamment en rétablissant la communication — à l'utilité et à l'importance de la revitalisation des langues des Premières Nations, à l'impact du colonialisme sur les langues des Premières Nations et sur la possession et l'exercice des droits liés aux langues par les Premières Nations et à la relation entre les langues et les territoires traditionnels.

Tous les ordres de gouvernement, les organisations de défense d'intérêts et la société civile peuvent jouer un rôle en augmentant la visibilité et l'utilisation des langues des Premières Nations dans leurs travaux et activités. Il est également possible d'accroître la sensibilisation par l'intermédiaire de campagnes et d'événements sur les langues des Premières Nations et la Décennie. Une sensibilisation accrue à la revitalisation des langues des Premières Nations, y compris une appréciation de cette volonté de revitalisation, permettrait de soutenir les initiatives et le financement des langues des Premières Nations.

## B. ACCROÎTRE L'ENGAGEMENT

En tant que plateforme internationale, la Décennie vise à mobiliser les peuples autochtones, avec le soutien d'autres personnes, dans le but de travailler à une plus grande revitalisation de leurs langues. Pour les Premières Nations, participer à cet effort international donne la possibilité de susciter un élan d'action, d'enthousiasme et d'engagement et d'insuffler un sentiment de fierté pour les langues. Peu importe où en sont les communautés dans leur parcours de revitalisation ou leur point de départ, tant au début de l'effort de revitalisation que plus loin, l'appréciation du don des langues des Premières Nations et le renouvellement de l'engagement dans la revitalisation des langues peuvent grandement bénéficier de manière significative et positive aux citoyens et aux communautés des Premières Nations.

Pour les Premières Nations, s'engager dans la revitalisation des langues en se fondant sur une compréhension de la situation particulière de leurs langues ouvre la voie à la détermination des mesures appropriées et à l'accès à du soutien. Les quatre situations linguistiques suivantes sont utilisées par les intervenants et les spécialistes des langues au Canada et ailleurs pour perfectionner et orienter le travail : réhabilitation, revitalisation, conservation et normalisation. Le Plan d'action reformule ces catégories selon une approche dynamique en utilisant les termes : raviver, survivre et prospérer.<sup>8</sup> Ces trois catégories (décrites ci-dessous) fournissent un cadre permettant de comprendre la situation d'une langue et les approches générales à adopter pendant la Décennie :

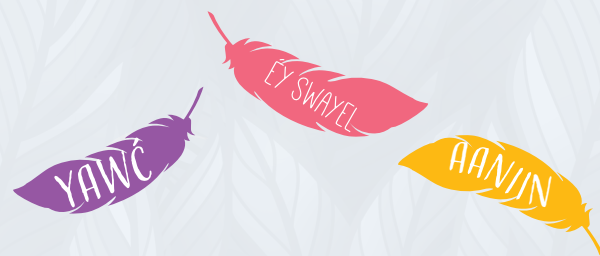
- i. **Raviver** — Pour les langues endormies ou celles dont le nombre de locuteurs est limité, il existe des stratégies pour les raviver et les réhabiliter, notamment en accédant à des ressources historiques pour archiver la langue et commencer son apprentissage de la langue, en développant des capacités organisationnelles et financières et en élaborant des plans appropriés pour leur réhabilitation;
- ii. **Survivre** — Pour assurer la survie des langues, le Plan suggère d'améliorer les capacités organisationnelles et l'état de préparation, d'élaborer des moyens novateurs pour accroître le nombre d'enseignants de langues (et leurs compétences) et de mettre en place/améliorer les programmes d'apprentissage formels et informels à l'intérieur et à l'extérieur des écoles, y compris les programmes d'immersion et les expériences sur la terre ou l'eau, pour des personnes de tous les âges (toutes les étapes de la vie);
- iii. **Prospérer** — Pour prospérer, les langues doivent être conservées et, en fin de compte, normalisées, c'est-à-dire qu'elles soient parlées dans les activités du quotidien et dans les domaines publics. À cet effet, le Plan d'action prévoit des mécanismes visant à renforcer et à améliorer l'utilisation des langues au cours de la Décennie et au-delà dans tous les milieux formels et informels d'apprentissage et de vie.

---

<sup>8</sup> Termes identiques utilisés dans la *Loi sur les langues autochtones*, 2019.



## Décennie internationale des langues autochtones des Nations Unies (2022-2032)



### C. ÉLABORER DES STRATÉGIES COMMUNAUTAIRES

Comprendre la situation d'une langue est une première étape importante. L'examen des ressources et des capacités de la communauté est une deuxième étape essentielle. Parmi les nombreux indicateurs communautaires utiles (par exemple, ressources financières, capacités organisationnelles, mobilisation communautaire), l'évaluation du nombre de locuteurs (locuteurs de langue maternelle et seconde), de leur âge et de leur moyenne d'âge aide énormément les communautés à choisir des stratégies de revitalisation adéquates. Malgré les nombreux problèmes liés à la collecte de données des Premières Nations, des données sont accessibles par l'intermédiaire du recensement.<sup>9</sup>

La partie principale du Plan d'action est une liste de catégories de locuteurs (fondée sur les catégories les plus courantes parmi les Premières Nations) qui sont associées à un choix de suggestions de mesures (voir le Tableau 1.0 ci-dessous). Les mesures énumérées (un échantillon de possibilités qui n'est en aucun cas exhaustif) sont fondées sur l'expérience et l'expertise des Premières Nations et au niveau international.<sup>10</sup> La liste établit un lien entre les réalités quotidiennes et les situations des locuteurs des Premières Nations et les méthodes permettant de s'adapter à ces réalités et situations particulières. Elle montre que chaque situation des Premières Nations est particulière et que chaque communauté a besoin de mesures distinctes et appropriées à sa situation.

Les exemples de la liste s'appuient sur le principe selon lequel les mesures doivent être échelonnées pour être efficaces, ce qui garantit la mise en place de bases solides – qu'importe leur nature et le temps nécessaire pour les créer – avant de s'engager dans la phase suivante. (Par exemple, il faut former des enseignants et élaborer un programme d'études avant de mettre en œuvre des programmes d'apprentissage. Quel que soit le temps que peuvent prendre la formation des enseignants et l'élaboration des ressources, le programme a peu de chances de réussir sans la finalisation préalable de ces activités).

La mise sur pied d'une masse critique de locuteurs parlant couramment une langue nécessite des approches globales d'apprentissage continu dans des contextes formels et informels, y compris l'engagement des jeunes générations par une utilisation innovante de la technologie. La liste ci-dessous énumère principalement les mesures destinées aux communautés et aux organisations des Premières Nations. Le Plan d'action reconnaît que pour conserver et normaliser une langue des Premières Nations au fil du temps, il faut l'intégrer dans tous les domaines de la vie, notamment le foyer ou la famille, l'éducation, les espaces publics, les lieux de travail, les communautés et les médias. Le Plan d'action reconnaît également qu'une telle intégration nécessite le soutien et l'intervention de tous les ordres de gouvernement et de la communauté canadienne dans son ensemble.

Le processus de revitalisation linguistique nécessite beaucoup de temps pour s'enraciner et demande des efforts à chaque étape. La prise de mesures audacieuses dans les communautés des Premières Nations peut renverser la tendance de la perte de la langue et faire progresser les droits, les besoins et les intérêts des citoyens des Premières Nations.

<sup>9</sup> Voir <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220921/dq220921a-fra.htm>

<sup>10</sup> Les catégories de locuteurs issues du Rapport de l'APN sur les séances de mobilisation nationale sur l'Initiative sur les langues autochtones (5 décembre 2017) sont basées sur la Fishman's Graded Intergenerational Disruption Scale, 1991, Reyhner 1999, CPAC 2013.

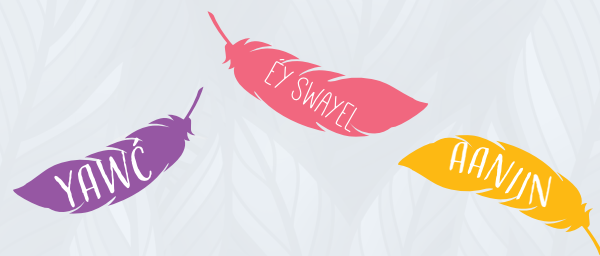


**Tableau 1.0 : Catégories de locuteurs et mesures prometteuses**

| Communauté de locuteurs                                | Mesures prometteuses                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|--------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Très peu d'ainés n'ayant qu'une compétence symbolique  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Augmenter la documentation sur les langues et le nombre de locuteurs (oral, écrit, enregistrements vidéo) par l'intermédiaire de divers médias, y compris l'archivage, l'enregistrement et la transcription des locuteurs.</li> <li>Augmenter le nombre de mots utilisés lors des cérémonies.</li> <li>Encourager les parents à donner des prénoms traditionnels à leurs enfants.</li> <li>Déterminer s'il existe une entité/organisation régionale ou une entité du domaine des langues qui pourrait fournir un soutien et/ou un financement à la communauté pour la revitalisation linguistique. Si une entité ou organisation existe, déterminer les ressources disponibles.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| Seulement les aînés                                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en œuvre les exemples énumérés ci-dessus.</li> <li>Chercher de l'expertise pour aider à élaborer des plans linguistiques comprenant des étapes appropriées en fonction du niveau et un échelonnement efficace.</li> <li>Créer des listes de mots et des dictionnaires.</li> <li>Enregistrer des discussions (conversations) quotidiennes d'ainés.</li> <li>Mettre des aînés en relation avec des apprenants (et des apprenants potentiels) de tous les âges et de tous les niveaux de langue pour tenir une conversation informelle, par exemple s'adresser aux petits-enfants dans la langue.</li> <li>Établir, dans la mesure du possible, des jumelages apprenti-mentor.</li> <li>Aider les aînés à se réengager dans la transmission de la langue.</li> <li>Établir des relations entre les aînés et des écoles et des milieux informels en vue de tenir des discussions et d'insuffler aux participants l'apprentissage des langues.</li> <li>Chercher des fonds pour rémunérer les aînés (et les apprenants) pour leur travail.</li> <li>Discerner les locuteurs silencieux, et travailler avec eux pour fournir les soutiens nécessaires.</li> </ul>                                                                                  |
| Uniquement les adultes ayant dépassé l'âge de procréer | <ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en œuvre les exemples énumérés ci-dessus.</li> <li>Échelonner les suggestions énumérées ci-dessus et s'appuyer sur les initiatives des étapes précédentes, notamment la documentation et la recherche de soutiens régionaux et organisationnels pour la planification et les ressources.</li> <li>Chercher une expertise en planification linguistique comprenant un échelonnement efficace des mesures.</li> <li>Élaborer des plans linguistiques pour les approches formelles et informelles.</li> <li>Former des locuteurs à devenir des enseignants de langues.</li> <li>Développer des programmes de formation pour les adultes, y compris des initiatives de guérison.</li> <li>Centrer les efforts sur les enfants les plus jeunes (groupes de renaissance linguistique).</li> <li>Déterminer les besoins en matière de développement des capacités obtenir le soutien de la communauté, créer un comité linguistique, demander un financement, créer une base de données de ressources accessibles, etc.</li> <li>Établir des partenariats avec d'autres Premières Nations pour renforcer les capacités.</li> <li>Élaborer des politiques et des programmes linguistiques complets pour la communauté et le gouvernement.</li> </ul> |



**Décennie internationale  
des langues autochtones  
des Nations Unies  
(2022-2032)**



| Communauté de locuteurs                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Mesures prometteuses                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Une certaine utilisation intergénérationnelle de la langue                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en œuvre les exemples énumérés ci-dessus.</li> <li>• Échelonner les suggestions énumérées ci-dessus et s'appuyer sur les initiatives des étapes précédentes.</li> <li>• À la maison, s'adresser aux enfants dans la langue dès la période prénatale.</li> <li>• Encourager les parents à s'adresser à leurs enfants et à les élever dans la langue.</li> <li>• Inciter les jeunes à apprendre la langue, par exemple par des événements sociaux, des modules en ligne, la culture populaire, des rencontres avec des aînés, la musique, les arts et les jeux.</li> <li>• Créer des sites communautaires d'utilisation de la langue.</li> <li>• Développer des modules en ligne (par exemple, YouTube et des applications) pour chaque langue ou dialecte.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| La langue est encore très utilisée dans la communauté.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en œuvre les exemples énumérés ci-dessus.</li> <li>• Échelonner les suggestions énumérées ci-dessus et s'appuyer sur les initiatives des étapes précédentes.</li> <li>• Encourager la formation de professeurs de langues.</li> <li>• Obtenir un financement adéquat pour retenir les enseignants qualifiés dans la communauté.</li> <li>• Mettre en place des programmes d'immersion dans des contextes d'apprentissage formels et informels ou établir des écoles d'immersion.</li> <li>• Favoriser le volontariat dans les instituts linguistiques (écoles, bureaux, etc.)</li> <li>• Veiller à ce que les organisations et les organes directeurs soient des modèles sur le plan de l'utilisation de la langue.</li> <li>• Élaborer des politiques et des lois linguistiques locales ou régionales.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| La langue est utilisée à l'école élémentaire                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>• S'appuyer sur les exemples cités ci-dessus.</li> <li>• Améliorer les méthodes d'enseignement par immersion (méthode TPR [Total Physical Response], Apprentissage accéléré d'une seconde langue, etc.).</li> <li>• Mettre en place ou renforcer les programmes d'éducation bilingue et d'immersion.</li> <li>• Améliorer les groupes de renaissance linguistique.</li> <li>• Instaurer un enseignement efficace des langues dans les écoles élémentaires, les écoles secondaires de premier cycle, les collèges et les établissements postsecondaires.</li> <li>• Développer des ressources dans la langue, par exemple des livres d'histoires.</li> <li>• Développer le langage des signes des Premières Nations (par exemple, le langage des signes des Oneidas).</li> <li>• Développer des outils de mesure pour cerner les méthodes qui fonctionnent.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| La langue est largement utilisée : <ul style="list-style-type: none"> <li>• dans les milieux d'affaires</li> <li>• par le gouvernement et la communauté kmuuà l'échelon local, notamment pour les communications et les médias</li> <li>• une certaine utilisation de la langue par d'autres ordres de gouvernement et dans l'enseignement supérieur et la formation</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire de la langue la langue du bureau.</li> <li>• Développer un nouveau vocabulaire pour le travail.</li> <li>• Travailler avec les provinces à l'élaboration de protocoles d'entente pour l'enseignement secondaire et postsecondaire.</li> <li>• Veiller à ce que les langues des Premières Nations soient intégrées dans les écoles provinciales.</li> <li>• Créer des manuels dans des langues des Premières Nations pour toutes les matières scolaires, par exemple par l'intermédiaire d'un éditeur des Premières Nations.</li> <li>• Favoriser l'utilisation des langues dans les administrations locales par l'intermédiaire de politiques et de lois.</li> <li>• Traduire des documents.</li> <li>• Fournir des services d'interprétation, au besoin.</li> <li>• Favoriser l'utilisation de la langue dans les bulletins d'information et les journaux ainsi qu'à la radio et à la télévision.</li> <li>• Dispenser des cours de niveau secondaire dans la langue.</li> <li>• Appliquer l'expression orale et écrite dans les arts et les publications.</li> <li>• Décerner des prix pour des publications et d'autres activités linguistiques.</li> <li>• Créer un accès aux médias et aux services gouvernementaux dans la langue.</li> </ul> |



## D. SOUTIEN

Les Premières Nations sont les mieux placées pour entreprendre la revitalisation. Les communautés autodéterminées connaissent les besoins liées à leurs langues. Cependant, compte tenu de la complexité du travail, l'établissement de partenariats avec d'autres entités pourrait être utile et rendre le travail plus facile, plus significatif et plus productif. La planification linguistique, le renforcement des capacités et la mise en place de programmes appropriés nécessitent du temps, des ressources et de l'expérience. La formation des enseignants, l'élaboration de programmes d'études, la formation des gestionnaires de programmes exigent également de l'expérience, des ressources et une expertise. Les personnes qui possèdent les connaissances et l'expérience liées au travail complexe de la revitalisation doivent être mises à contribution parmi toutes les Premières Nations qui souhaitent un tel soutien pour progresser.

Certaines Premières Nations, familles linguistiques et isolats linguistiques sont soutenus par des organismes régionaux, locaux ou linguistiques dans leurs efforts de revitalisation, et certaines Premières Nations font le travail par elles-mêmes. D'autres, en revanche, n'ont pas encore entamé leur parcours de revitalisation, ne bénéficient peut-être d'aucun soutien organisationnel ou n'ont pas forcément accès aux ressources nécessaires pour lancer leurs efforts de revitalisation. Pour s'assurer qu'aucune nation n'est laissée de côté durant la Décennie, toutes les Premières Nations doivent avoir accès à un soutien (si elles le souhaitent) pour évaluer la situation de leur langue, renforcer leurs capacités, élaborer des plans linguistiques, former des enseignants et mettre en œuvre la voie à suivre de leur choix.

Pour combler le manque, le Plan d'action prévoit la mise en place d'un réseau national qui aura pour rôle d'aider les Premières Nations qui ne disposent pas de structures de soutien à accéder aux ressources nécessaires. Le réseau national déterminerait les ressources, aiderait les Premières Nations à établir des partenariats et s'assurerait qu'un système de soutien, dirigé par les Premières Nations, est mis à la disposition de celles qui ont besoin d'un soutien. Les séances de mobilisation auprès des Premières Nations ont clairement indiqué qu'un tel réseau devrait avoir un rôle limité et un budget limité afin d'éviter qu'il ne siphonne le financement destiné aux Premières Nations. Elles ont également permis de préciser qu'un tel réseau soutiendrait les organismes régionaux, sans toutefois leur « marcher sur les pieds », et qu'il devrait respecter les processus régionaux.<sup>11</sup>

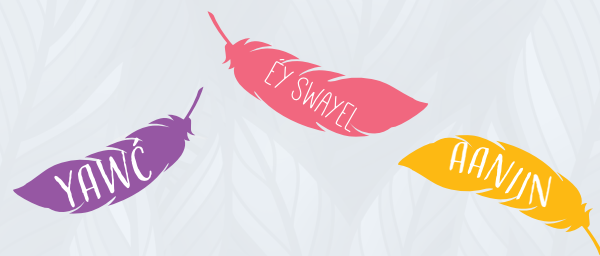
Un organisme national fonctionnerait comme un réseau informel (un centre d'échange d'informations, un comité directeur ou un conseil) qui aiderait des Premières Nations manquant d'un soutien et qui les mettrait en contact avec l'expertise nécessaire pour la revitalisation linguistique. Lorsque les communautés souhaitent un soutien au niveau régional, une approche similaire pourrait être adoptée. Un réseau national pourrait soutenir et aider à unir les organisations existantes. Lorsque les Premières Nations le souhaitent ou le demandent, un réseau national pourrait également aider à mettre sur pied leurs propres organismes régionaux, lorsque ces derniers n'existent pas encore. Le réseau pourrait être composé de représentants régionaux et institutionnels et fonctionner comme un conseil d'administration doté d'un personnel réduit. Les organismes existants ayant une expérience et une expertise régionales se réuniraient ainsi pour tirer parti de leurs forces et fonctionner comme une infrastructure nationale limitée pour la revitalisation des langues.

Le mandat du Bureau du commissaire aux langues autochtones (BCLA), établi par la LLA, comprend également des fonctions au niveau national qui sont liées entre elles mais qui sont identiques à celles suggérées pour le réseau national, notamment le règlement des différends, la production de rapports sur le caractère adéquat du financement, la promotion des langues (y compris la sensibilisation du public), le soutien aux efforts des peuples autochtones dans la revitalisation de leurs langues, le soutien destiné aux projets novateurs et à l'utilisation des nouvelles technologies dans l'enseignement et la revitalisation des langues.

<sup>11</sup> Les documents de l'APN sur l'organisme national des Premières Nations pour soutenir la revitalisation comprennent le suivant : <https://www.afn.ca/uploads/files/closing-the-gap-fr.pdf>



## Décennie internationale des langues autochtones des Nations Unies (2022-2032)



### Ressources de soutien

Le fait de reconnaître le besoin de ressources nouvelles et novatrices dans tous les domaines de la revitalisation linguistique n'amoindrit ni ne remplace d'aucune façon le grand nombre de trousseaux à outils, de guides et de ressources qui ont été produits. Le Plan d'action encourage les Premières Nations à consulter les ressources existantes et à développer leurs propres ressources pour répondre à leurs besoins particuliers.

Les documents suivants de l'APN suggèrent des pratiques pour la revitalisation des langues, notamment l'élaboration de plans linguistiques et l'utilisation des médias sociaux. Ils comprennent également des références et des liens menant à certaines organisations régionales et linguistiques du pays qui ont produit des ressources utiles :

**Guide de la Loi concernant les langues autochtones : Un outil pour la revitalisation des langues des Premières Nations, 2019-2020**

[https://www.afn.ca/wp-content/uploads/2020/04/Respecting\\_Languages\\_Report\\_FRE.pdf](https://www.afn.ca/wp-content/uploads/2020/04/Respecting_Languages_Report_FRE.pdf)

**Éducation et revitalisation des langues des Premières Nations, septembre 2020**

<http://www.afn.ca/wp-content/uploads/2022/12/AFN-ResourcesForFirstNations-FR.pdf>

**Boîte à outils des médias sociaux, 2020**

<http://www.afn.ca/wp-content/uploads/2022/12/AFN-Languages-Toolkit-FR.pdf>

### E. MESURAGE

Au cours des diverses séances de mobilisation, les Premières Nations ont déclaré que des objectifs et des outils étaient nécessaires pour mesurer leur niveau de réussite, puis pour montrer aux Premières Nations et aux autres entités les progrès accomplis et déterminer des pratiques exemplaires au fil du temps. Ceci s'applique tout particulièrement à la Décennie : les efforts et les succès doivent être mesurés et rendus publics tout au long des dix prochaines années.

Le manque de données adéquates a été un obstacle important à la sensibilisation, à la compréhension, à l'engagement, au soutien des mesures et à l'assurance d'un financement supplémentaire. La mesure du niveau de réussite est une tâche importante qui nécessitera le soutien et la collaboration des communautés, des organisations, du BCLA et du gouvernement du Canada.

Les Premières Nations, les organisations linguistiques et les gouvernements mesurent certains aspects de la revitalisation des langues. Pourtant, un plus grand nombre de données pertinentes sont nécessaires. Celles actuellement recueillies doivent être largement diffusées pour que les Premières Nations sachent les méthodes efficaces et celles inefficaces.

La Décennie offre une dizaine d'années utiles pour renforcer la mobilisation et évaluer et mesurer les résultats. Le Plan d'action fournit un échantillon d'indicateurs qui peuvent être mesurés durant la Décennie en vue de fournir des données. Il comprend aussi des suggestions concernant les personnes chargées de les mesurer.



## Indicateurs

Durant la Décennie, un large éventail d'indicateurs servira de base pour mesurer l'augmentation du nombre de locuteurs et l'amélioration de la maîtrise des langues. Il est à espérer que des améliorations importantes se produisent au cours de la Décennie, comme cela est indiqué dans la section « Objectifs » ci-dessus.

Les indicateurs portent sur les activités, les réalisations et les changements d'attitude en fonction des objectifs du Plan d'action, de la Décennie et des capacités et priorités des Premières Nations. Certains indicateurs sont plus faciles à mesurer parce qu'ils sont basés sur des données quantitatives qui font partie de données publiques, tandis que d'autres, les données qualitatives, se mesurent moins facilement. La mesure d'un large éventail d'indicateurs est toutefois une partie nécessaire de l'évaluation du succès de la Décennie. Voici ci-dessous un échantillon d'indicateurs clés. Une augmentation des indicateurs énumérés fournirait qui pourrait fournir aux Premières Nations et à d'autres intervenants des données utiles pour progresser pendant la Décennie et par la suite. A la fin de la Décennie, il serait important de constater des augmentations dans les catégories suivantes :

- Les locuteurs de langue maternelle et de locuteurs et apprenants de langue seconde;
- Les langues comptant des apprenants actifs;
- Les Premières Nations recevant des fonds pour la revitalisation linguistique et s'assurer que celles qui souhaitent un financement reçoivent des fonds;
- Les plans linguistiques créés ou mis à jour;
- Les programmes d'enseignants et des participants dans des cadres formels et informels;
- Les apprenants adultes;
- Les langues enseignées dans les écoles primaires;
- Les élèves apprenant une langue des Premières Nations à l'école, y compris les écoles provinciales;
- Les heures de programme d'immersion (au fil du temps);
- Les classes offrant des programmes d'immersion;
- Les heures de cours et de classes offrant des programmes bilingues et un enseignement dans la langue;
- Les programmes d'immersion dans des cadres formels et informels;
- Les Premières Nations pouvant avoir accès à un soutien;
- Les services offerts dans les langues des Premières Nations;
- Les activités dans le domaine public (radiodiffusion, nouveaux médias, etc.);
- Les provinces et territoires conférant le statut de langue officielle aux langues des Premières Nations.

Un indicateur essentiel de succès de fin de Décennie serait : Des niveaux de financement croissants pour la revitalisation linguistique de la part de tous les ordres de gouvernement, des fondations et d'autres organisations civiles.



## Décennie internationale des langues autochtones des Nations Unies (2022-2032)



Bien que difficiles à mesurer, les perceptions anecdotiques sont aussi utiles, en particulier lorsque l'information est cohérente entre les zones géographiques, les langues et les situations. Les précieux renseignements anecdotiques pourraient comprendre les objectifs suivants :

- Atteindre des niveaux plus élevés d'engagement des Premières Nations et des jeunes des Premières Nations dans la revitalisation des langues;
- Sensibiliser davantage tous les Canadiens à l'utilité et à l'importance de la revitalisation des langues des Premières Nations.

## Mesurer le succès

Déterminer des indicateurs de mesure appropriés et pertinents est un aspect important du Plan d'action. Il est tout aussi important de déterminer qui peut effectuer les mesures et comment procéder sans imposer un lourd fardeau aux Premières Nations et à leurs organisations. Heureusement, il existe certaines données publiques, notamment dans le recensement et dans les ministères concernés, ainsi que de la part des organisations régionales, qui peuvent être recueillies et analysées par divers intervenants.

### i. Premières Nations

De nombreuses Premières Nations mesurent leur travail de revitalisation linguistique pour séparer les méthodes efficaces d'avec celles inefficaces et pour soutenir leurs efforts de planification interne et leurs tentatives d'accès à un financement. Les indicateurs vont du nombre de participants d'une année à l'autre à des évaluations subjectives, telles que les avantages perçus par les participants au travail de revitalisation linguistique. Ces données, qui peuvent s'avérer solides, ne sont souvent utilisées que par les personnes qui les recueillent. D'autres ont besoin d'outils pour élaborer des stratégies de mesurage dans leurs plans linguistiques. L'élaboration d'outils, de stratégies et de mécanismes pour accéder à ces données et les diffuser, en fonction des priorités et besoins de chacun, pourrait être très utile pour les autres Premières Nations.

### ii. APN

L'APN et d'autres organisations peuvent recueillir et distribuer des données publiques, notamment des données du CGIPN et du recensement sur le nombre de locuteurs de langue maternelle et l'augmentation du nombre de locuteurs de langue seconde au cours de la Décennie. L'APN peut examiner l'élaboration de politiques linguistiques au sein du gouvernement, notamment le nombre d'accords conclus en vertu des articles 8 et 9 et le nombre d'accords tripartites signés. En tant que représentants d'organisations régionales de revitalisation, les membres du Comité technique sur les langues et d'autres membres de l'APN peuvent également fournir des données sur les progrès réalisés, notamment des preuves quantitatives et anecdotiques de l'augmentation dans les domaines de la mobilisation, de la sensibilisation, des mesures et du soutien.

### iii. Ministère du Patrimoine canadien

En tant que source de nombreuses données administratives sur le financement, les programmes et la formation, le ministère du Patrimoine canadien mesure la réussite de la revitalisation linguistique, notamment en fournissant des données et des renseignements aux entités des Premières Nations aux fins d'analyse. Le Plan d'action prévoit que le ministère du Patrimoine canadien travaille avec les Premières Nations à l'examen de leurs indicateurs afin d'aligner ces derniers sur les priorités des Premières Nations et d'améliorer la production de rapports sur des données importantes concernant la revitalisation linguistique.



#### iv. Bureau du commissaire aux langues autochtones<sup>12</sup>

En tant qu'organisme indépendant, le BCLA peut également jouer un rôle important dans la mesure de la réussite. Lors de récentes séances de mobilisation, les Premières Nations ont suggéré que le BCLA devienne une plaque tournante en fournissant des renseignements sur les pratiques exemplaires, les enseignants de langue et les ressources linguistiques, ainsi qu'un lieu de recherches et d'études centrées sur le financement, les mesures du rendement et les évaluations communautaires.

#### v. Écoles, commissions scolaires, ministères provinciaux de l'Éducation

Les écoles, de tous les niveaux et dans tous les systèmes, recueillent d'énormes quantités de données, notamment sur les programmes linguistiques des Premières Nations (ou l'absence) et les besoins linguistiques des élèves des Premières Nations. Elles sont importantes pour estimer les coûts, la défense d'intérêts, la programmation, les demandes et la détermination du succès. Des mécanismes sont donc nécessaires pour s'assurer de leur exactitude, de leur utilisation à grande échelle et de leur diffusion pour améliorer les programmes linguistiques et les résultats dans les écoles. L'amélioration des données éducatives nécessitera la participation de tous les intervenants en éducation.

### F. UN CALENDRIER POUR LA DÉCENNIE

*« Il a fallu 125 ans pour créer le problème – sept générations – et il faudra peut-être des générations pour le régler. Le gouvernement a passé tellement de temps à essayer d'exterminer notre langue et notre culture, qu'il est important de prendre le temps de rétablir la langue et la culture comme base pour l'avenir. »<sup>13</sup>*

— L'honorable Murray Sinclair

S'inscrivant dans un contexte plus large de revitalisation, la Décennie pourrait servir de tremplin à une intention et mobilisation radicales. Le présent Plan d'action pour la Décennie tisse des liens entre les diverses avenues de revitalisation linguistique, notamment les Premières Nations et leurs organisations, les récents changements législatifs et politiques, les possibilités offertes par les systèmes d'éducation et la DNUDPA.

En utilisant l'intervalle temporel de dix ans, le Plan d'action fournit un cadre d'orientation pour améliorer la vitalité des langues dans toutes les situations linguistiques. Le Plan d'action prend en compte le fait que la revitalisation linguistique est un continuum qui dure toute la Décennie et au-delà et que des efforts seront déployés simultanément et en fonction de la progression des apprenants dans leur parcours linguistique. Sachant cela, il propose quatre unités de temps, comme un guide flexible, pour commencer et continuer le travail.

#### Lancement : 2022-2023

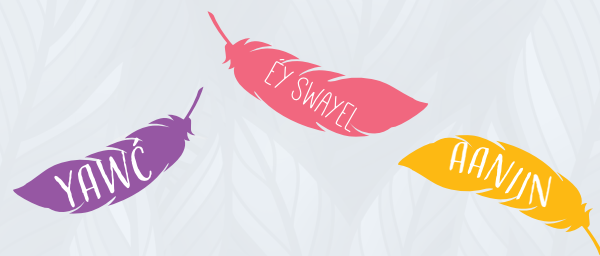
Les efforts commencent par l'élaboration de stratégies de sensibilisation, de communication et d'engagement des Premières Nations, la promotion de la reconnaissance des langues des Premières Nations dans tout le Canada, le renforcement du soutien régional et la création d'un réseau national pour les Premières Nations qui ne reçoivent pas un soutien régional.

<sup>12</sup> Le BCLA a été créé pour aider à la promotion des langues autochtones et soutenir les efforts des peuples autochtones dans la réhabilitation, la revitalisation, le renforcement et la conservation de leurs langues. Il doit notamment rendre compte de l'usage et de la vitalité des langues autochtones au Canada ainsi que du caractère adéquat du financement gouvernemental destiné aux initiatives linguistiques. Le BCLA examine les plaintes liées aux accords sur les langues autochtones, au financement et aux obligations gouvernementales en vertu de la Loi et de la mise en œuvre de la Loi.

<sup>13</sup> Q&A: Murray Sinclair: Time to right the wrongs of the past on First Nations education, Toronto Star, 7 déc. 2015



## Décennie internationale des langues autochtones des Nations Unies (2022-2032)



### Deuxième phase : 2024-2027

Cette phase comprend la planification linguistique, y compris la mise en place d'outils d'évaluation et de mesure, l'établissement de partenariats, la création de possibilités de croissance et la poursuite de la sensibilisation. En ce qui concerne les Premières Nations qui sont déjà à l'étape de mise en œuvre active, cette phase consistera à améliorer l'ampleur et la portée des activités existantes.

### Troisième phase : 2028-2031

Au cours de cette phase, les plans linguistiques continuent d'être mis en œuvre, le nombre de programmes (y compris l'enseignement des langues) augmente, le public s'engage et les langues des Premières Nations sont mieux intégrées dans les milieux de l'éducation, les foyers/familles, les espaces publics, les médias, la radiodiffusion, les lieux de travail et les communautés; des stratégies d'évaluation et de mesure sont utilisées.

### Quatrième phase : 2031-2032

Alors que la revitalisation de la langue est continue et simultanée au fil des générations et dans le temps, la Décennie se termine par la mesure et la communication des succès, l'agencement des données et un plaidoyer pour obtenir plus de financement, de ressources et de soutien – tout cela basé sur les efforts et les succès des Premières Nations. C'est le moment de faire le point et de déterminer ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas.



## 5. Conclusion

Les Premières Nations défendent leurs droits linguistiques depuis des décennies. Malgré les difficultés, de nombreux éléments de réussite ont été constatés au fil des ans, notamment l'ILA, la *Loi sur les langues mi'kmaq*, la reconnaissance internationale des défenseurs des langues des Premières Nations et l'augmentation du nombre d'apprenants, de locuteurs et d'enseignants des langues des Premières Nations.

Les Premières Nations ont réalisé des progrès importants pour les personnes de tout le territoire grâce aux efforts des chefs de file de tous les niveaux, notamment des bénévoles, des professionnels, des parents, des gardiens du savoir, des aînés, des jeunes ou des membres des communautés. Les stratégies utilisées figurent dans le Plan d'action afin que d'autres puissent les utiliser en tant que modèles d'action prometteurs et efficaces et sources d'inspiration pour la mobilisation et la mise en œuvre de mesures.

Les Premières Nations jouent un rôle central dans la revitalisation de leurs langues, mais le soutien de tous les Canadiens – tous les ordres de gouvernement, tous les partis politiques et tous les secteurs de la société civile – est essentiel pour mener à bien cet effort.

La Décennie est l'occasion de sensibiliser les populations à l'échelle locale, nationale et internationale à l'importance des langues des Premières Nations et de permettre à ces langues d'être reconnues et respectées au Canada et ailleurs dans le monde.

Grâce à la Décennie, nous espérons que les langues des Premières Nations seront sur la voie d'une meilleure intégration dans tous les domaines publics et que les Premières Nations auront le droit et la possibilité de communiquer dans la langue de leur choix. D'ici 2032, nous espérons également que les langues des Premières Nations recevront le soutien dont elles ont besoin pour continuer de prospérer, notamment un financement adéquat, durable et à long terme dès maintenant et pour longtemps encore. La Décennie est l'occasion de construire dès maintenant des fondations solides et durables pour les générations à venir.



**55, rue Metcalfe**  
**bureau 1600, Ottawa**  
**Ontario K1P 6L5**  
**Tél. : 613.241.6789**  
**Téléc. : 613.241.5808**